



Atelier sur l'acquisition et la diffusion de connaissances environnementales et sociales sur le territoire Eeyou Istchee-Baie James

Auberge Mistissini Lodge, 19 et 20 mars 2014

Compte-rendu de l'atelier

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cet texte présente le résultat de la rencontre organisée par le CCEBJ dans le cadre de l'*Atelier sur l'acquisition et la diffusion de connaissances environnementales et sociales sur le territoire Eeyou-Istchee-Baie James* tenu à Mistissini les 19 et 20 mars 2014 à l'Auberge de Mistissini.

Deux principaux objectifs étaient visés par l'exercice :

- a) Engager des discussions visant la création d'un programme coordonné et à long terme d'acquisition de connaissances environnementales et sociales;
- b) discuter des moyens qui sauront favoriser la diffusion et la vulgarisation des connaissances et des études produites, entre autres, dans le cadre des études d'impact, de suivi ainsi que de la recherche des organismes du territoire et du milieu universitaire.

Les objectifs de l'exercice étaient donc, pour le court terme, de défricher le terrain des enjeux et des lacunes en regard de ces grandes thématiques afin de mieux cerner les tâches à accomplir lors des prochaines étapes de la mise en oeuvre du Plan stratégique du CCEBJ, en ce qui a trait à ces aspects particuliers.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER ET PARTICIPATION

L'atelier s'est déroulé sur deux jours, principalement en anglais¹. Les participants étaient au nombre de 38 et comptaient sur la participation de sept membres de la Nation crie de Mistissini, ainsi qu'un représentant cri de la division de l'environnement pour la communauté de Oujé-Bougoumou (voir liste en annexe).

¹ Il y avait traduction simultanée de l'anglais au français, et vice-versa, sur place.

La première journée a débuté le 19 mars à 10h45 avec la prière d'ouverture par M. Thomas Coon et les mots d'introduction de M. Isaac Voyageur. Ont suivi les conférences-dîner par des participants sélectionnés puis une courte période de questions. Les neuf personnes suivantes ont effectué une présentation :

- 1) Régis Simard – *Vers un planification intégrée du développement des territoires nordiques* – Table jamésienne de concertation minière (TJCM).
- 2) Martin Pelletier – *Bilan de la recherche*, Conseil Cris-Québec sur la foresterie – CQFB.
- 3) Graeme Morin – *Travaux concernant l'amélioration de la participation publique*, – CCEBJ.
- 4) Evert Nieboer – *Multi-community Environment-and-Health Study* – McMaster University.
- 5) Johanne Morasse – *Gestion intégrée des ressources et du territoire* – Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire Baie James (CRRNT-BJ).
- 6) Marie-Ève Gosselin et Mireille Gravel – *Review of FaunENord's activities in the JBT since 2001* – FaunENord.
- 7) Nicole Fenton – *UQAT in Eeyou Istchee James Bay: Developing knowledge and human and natural resources* – UQAT.
- 8) Colin Scott – *Research needs for environmental protection in the Tawich coastal zone* – McGill University.
- 9) José Gérin-Lajoie – *Knowledge acquisition in collaboration with northern communities* – Centre d'études nordiques (CÉN).

Ces courtes conférences avaient pour but de permettre aux présentateurs de faire part au groupe de leurs travaux en lien avec les objectifs de l'atelier, de façon à établir une première plateforme contextuelle pour les discussions subséquentes. Soulignons par ailleurs que les participants avaient reçu au préalable un document d'aide à la discussion, suggérant des pistes de réflexion. Ce document peut être consulté en annexe.

Une plénière de trente minutes a suivi où l'animatrice, Mme Catherine Lussier, a fait un bref état des lieux sur chacun des quatre dossiers ciblés pour fins de discussion :

- **Dossier 1** : Les contraintes à l'acquisition, la diffusion et la vulgarisation des connaissances.
- **Dossier 2** : La transparence et la confidentialité, soit les enjeux liés au partage de l'information, notamment en regard des savoirs locaux et des savoirs traditionnels.
- **Dossier 3** : Le renforcement des capacités d'analyse ('empowerment') des communautés et des organismes du territoire.
- **Dossier 4** : La mise en place d'un système de gestion de l'information sous la forme d'une base de données, ou d'autres mesures potentielles.

Les deux premières heures de l'après-midi ont été consacrées aux discussions de groupe. Les participants ont formé quatre sous-groupes, chacun ayant la tâche de faire le point sur les enjeux particuliers à l'un des quatre dossiers sus-mentionnés, en s'aidant des éléments d'orientation dans le document d'aide à la discussion, soit :

- **Sous-groupe Dossier 1:** Identification des principales contraintes et solutions potentielles.
- **Sous-groupe Dossier 2:** Identification des conséquences de chacun des termes du paradoxe Transparence/confidentialité et de compromis possibles.
- **Sous-groupe Dossier 3:** Identification d'objectifs à atteindre et des ressources disponibles (outils, budgets, ressources humaines).
- **Sous-groupe Dossier 4:** Identification des types d'information à gérer/diffuser; des buts de l'établissement d'un système; d'exemples existants ou de cas/besoins semblables.

Les résultats des discussions ont été présentés tour à tour par les chefs de sous-groupes respectifs, après quoi une discussion a été entamée par l'assemblée des participants.

La deuxième journée a débuté par une prière d'ouverture suivie d'un mot d'introduction par M. Jean Picard, qui a tracé à grandes lignes le résultat des interventions et les enjeux discutés.

Le reste de la matinée a été consacré à l'identification des étapes à suivre pour donner suite au projet d'établissement d'une base de données, notamment en ce qui a trait aux besoins financiers et en termes de ressources humaines.

L'atelier s'est terminé par un tour de table où chacun des participants a exprimé son point de vue sur la validité de l'exercice et, pour certains, sur leur vision des étapes à considérer pour atteindre les objectifs visés. M. Voyageur a prononcé le mot de remerciement et M. Coon la prière de fermeture, après quoi les participants ont été conviés à un repas traditionnel cri et une visite guidée du camp culturel Murray's Lodge. Les activités ont pris fin à 3h00 pm.

RÉSULTATS DES ÉCHANGES PAR THÉMATIQUE ABORDÉE

L'organisation de l'atelier a ainsi permis la tenue de riches échanges et de discussions sous trois formes : des présentations, des plénières et des discussions ciblées par groupes focus. Le contenu de ces échanges est présenté ci-après sous forme synthétique et suivant les quatre grandes thématiques de départ. Les enjeux identifiés et discutés sont d'abord présentés et suivis des pistes de solutions proposées.

DOSSIER 1 CONTRAINTES À L'ACQUISITION, LA DIFFUSION ET LA VULGARISATION DES CONNAISSANCES.

Les participants ont d'abord été incités à réfléchir sur les contraintes à l'acquisition de connaissances touchant le territoire en s'inspirant des quatre questions suivantes :

- a. De quel type de connaissances parle-t-on? (Distinguer aspects environnementaux et aspects sociaux).

- b. Quelles sont les contraintes et les besoins liés à l'acquisition de données issues des savoirs locaux et des connaissances dites écologiques, traditionnelles ou autochtones?
- c. Quels sont les facteurs (issus du milieu ou du processus d'évaluation) qui freinent l'acquisition de connaissances?
- d. Quelles sont les conséquences de l'« éparpillement » des connaissances, des données et des études existantes sur le milieu nordique?

Enjeux et défis identifiés :

- Les chercheurs universitaires n'ont pas toujours la formation nécessaire pour adéquatement communiquer avec le milieu, notamment pour le transfert de connaissances. Le défi des scientifiques est la vulgarisation, apprendre à communiquer dans un langage accessible, un incontournable dans un contexte d'acceptabilité sociale.
- Les contraintes de temps liées à la nature des projets font en sorte qu'il est difficile tant pour les chercheurs que pour les développeurs ou intervenants d'engager un véritable dialogue avec le milieu. Tous ont néanmoins besoin d'un support ciblé et adapté pour développer ce rapport et l'entretenir. Il reste que la contrainte du temps est un obstacle omniprésent avec lequel il faudra composer.
- Les Cris cherchent conseil auprès des aînés et de leurs institutions avec qui ils ont un lien de confiance. Ils gardent leur distance avec les chercheurs venus de l'extérieur en raison de l'absence d'un tel lien.
- Les savoirs et les préoccupations des Cris sont mal connus, voire mal disséminés ou mal intégrés à la recherche, qui ne prend pas en compte les réalités et le point de vue des Cris.
- Il existe des contraintes légales à l'acquisition, la quantité, la qualité et la profondeur de l'information disponible pour le public.
- La dimension politique de la recherche – crédibilité, indépendance et propriété des données – constitue un obstacle qui ne doit pas être négligé.
- La recherche est trop souvent de nature privée, sous l'égide des développeurs.
- La confidentialité de certaines données – notamment celles qui concernent l'utilisation et l'occupation du territoire – peut constituer une entrave à la dissémination d'information sensible.
- « L'intégration » des savoirs des Cris à l'analyse, bien qu'elle soit souvent une exigence du processus d'évaluation, est insuffisante pour garantir une véritable prise en compte de leur valeur intrinsèque.
- L'information scientifique est souvent complexe pour les intervenants et pour le public en général.

Les solutions :

- Pour en arriver à une réelle prise en compte des préoccupations et des savoirs des Cris, il faut développer des mécanismes, voire des processus qui faciliteront le renforcement de liens de confiance et de respect mutuel sur le long terme, d'une part, puis la participation des Cris et le développement de partenariats de recherche avec les communautés d'autre part. Il sera important, lors de la création d'un réseau de partage de connaissances, d'éviter de reproduire l'opposition caractéristique du Nord entre les systèmes de connaissance traditionnel vs. scientifique ou entre habitants jamésiens et Cris. Ce réseau devrait mettre l'accent sur la collaboration afin d'assurer qu'une véritable interface soit créée entre la recherche, les habitants du territoire et les savoirs traditionnels.
- Il faut aller au-delà d'une simple inclusion des savoirs traditionnels ou locaux dans les rapports de recherche. Pour ce faire, il importe de dépasser leur traitement comme simple descripteurs du mode de vie cri, n'ayant qu'une valeur d'information historique ou d'observation pour fins de comparaison. Les savoirs des Cris doivent être une partie intégrante de l'analyse, ce pour quoi il importe de développer des relations de partenariat sur le long terme.
- Une première tâche à considérer est l'identification des intérêts et objectifs respectifs des acteurs dans le réseau d'échange et de partage de connaissances qui mettra en lien chercheurs, consultants, intervenants et membres des communautés. Autrement dit : quel est le but visé par l'acquisition de connaissance pour chacun des acteurs?
- L'établissement d'une base de données gérée par un organisme désigné pourrait faciliter le transfert d'information. Les données de nature privée ou confidentielle pourraient être encadrées par des protocoles. Il permettrait aussi de cibler des acteurs/organismes cibles pour certaines recherches ou de repérer/éviter les doublons.
- La nouvelle structure de gouvernance des Cris pourrait éventuellement jouer un rôle significatif dans l'établissement du réseau d'échange et de partage de connaissances.
- Chaque acteur impliqué dans ce réseau de connaissance devra faire l'effort de s'arrimer aux objectifs des autres de façon à ce qu'à long terme tous y trouvent leur avantage. Les développeurs, à cet égard, auront intérêt à s'impliquer dans le réseau qui leur sera d'un important concours dans leur quête pour établir l'acceptabilité sociale de leurs projets.
- Le financement pour l'établissement et l'entretien d'un système centralisé pour le transfert et la diffusion de données doit être consolidé à l'échelle régionale. Des fonds publics devraient être automatiquement réservés par les organismes responsables du développement des ressources du territoire. L'industrie pourrait aussi être sollicitée – comme dans le cas de la foresterie – pour financer une partie de la recherche avec le support de subsides gouvernementaux.
- Puisqu'il est impossible pour tous les intervenants dans le milieu universitaire de développer des rapports sur le long terme en milieu autochtone, le système d'échange d'information pourrait servir d'interface entre le monde de la recherche, le public et les communautés.
- L'information, ses formats et les outils de communication doivent être adaptés aux publics cibles. En particulier, la vulgarisation scientifique devra être un outil privilégié pour ces transferts.
- Les initiatives et mécanismes de participation mis de l'avant par Hydro-Québec dans le cadre des travaux de surveillance et de suivi du projet de la dérivation Rupert peuvent fournir d'intéressantes pistes à suivre.

- L'utilisation des médias locaux (radio et publications), de même que les nouvelles technologies de réseautage doivent être considérés pour faciliter l'engagement et la participation des Cris, de même que pour la diffusion d'information.
- Dans le cadre du système de gestion et d'échange d'information, il faudra penser à mettre en place une liste de personnes à contacter dans les communautés et au niveau régional pour tous les aspects reliés à l'acquisition et à l'échange d'information.

DOSSIER 2	TRANSPARENCE ET CONFIDENTIALITÉ : ENJEUX LIÉS AU PARTAGE DE L'INFORMATION, PARTICULIÈREMENT EN REGARD DES SAVOIRS LOCAUX ET DES SAVOIRS TRADITIONNELS.
------------------	--

Les participants ont été invités à discuter en s'inspirant des questions suivantes :

- Quelles sont les contraintes liées à la teneur confidentielle de données acquise, entre autres, auprès des détenteurs de savoirs locaux?
- Peut-on caractériser ces données et les critères utilisés pour déterminer qu'ils sont confidentiels?
- Comment faciliter l'accès à l'information et aux données scientifiques et/ou locales produites dans le cadre d'études d'impacts sans porter atteinte à leur teneur confidentielle?
- Quelles sont les contraintes à la transparence du côté des promoteurs de développement? L'accès à cette information est-il un enjeu?
- Qu'en est-il de la réglementation ou des lignes directrices existantes à cet égard?
- Quelles sont les contraintes ou les lacunes liées à la mise en valeur des savoirs locaux (i.e. confidentialité vs. enjeux de conservation)

Enjeux et défis identifiés :

- L'accès aux données numériques ne va pas de soi dans une culture fondée sur la tradition orale. Il faudra composer avec cet obstacle.
- Les Cris ont besoin d'assurances sur l'utilisation des informations qu'ils ont fournies, notamment en ce qui a trait au besoin de protéger les sites de nature confidentielle.
- Les communautés crie ont fait l'objet d'un nombre important d'études, mais ils n'en connaissent souvent ni l'existence ni la teneur, encore moins les résultats.
- Les Cris ont besoin d'être confiant que les données recueillies auprès d'eux seront traitées avec respect et ne seront pas rendues publiques sans leur consentement.

Les solutions :

- Si l'on cherche à créer un réseau de connaissance et un système collaboratif de co-production de connaissance, les chercheurs et les Cris devront se comprendre mutuellement. Les deux parties devront faire un apprentissage. Par exemple, il faudra expliquer aux Cris les motifs qui fondent le besoin de données quantitatives précises pour certaines recherches qui, par exemple, visent la protection d'espèces d'intérêt.
- Il faut définir des protocoles de recherche adaptés qui ciblent les besoins et les termes de référence de la recherche.
- Il sera important de définir des ententes avec les groupes de recherche afin de déterminer le niveau de données devant être rendu public (spécifique vs. global).
- Il faut éviter la publication de données brutes, qui n'est pas d'intérêt pour le public.
- Il est important d'assurer un retour de l'information vers les communautés en incluant la réalisation de suivis dans les protocoles de recherche. Ce suivi auprès des communautés devrait devenir une pratique courante.
- La traduction de résultats en anglais et les sommaires des recherches en langue crie devraient être envisagée dans les protocoles de recherche à établir.
- La base de données pourrait n'être qu'une facette du réseau de connaissance, mais tous les sommaires et les métadonnées devraient être disponibles sur le futur réseau.
- Il faudra par ailleurs envisager des ressources humaines pour l'entretien, l'organisation et la diffusion de l'information qui sera engrangée dans la base de données.

DOSSIER 3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSE DES COMMUNAUTÉS ET DES ORGANISMES DU TERRITOIRE.
------------------	---

Pour ce dossier, les questions de base proposées aux participants étaient les suivantes :

- a. Quelles sont les contraintes liées au renforcement des capacités d'analyse des communautés et des organismes du territoire pour améliorer l'utilisation des données existantes?
- b. Les communautés manquent-elles de ressources humaines adéquatement préparées pour faire face à la tâche?
- c. Comment peut-on caractériser la relation entre les intervenants du monde de la recherche impliqués dans l'évaluation environnementale et les communautés?

Enjeux et défis identifiés :

- Les Cris sont généralement mal informés au sujet des recherches qui ont lieu sur le territoire.
- En conséquence, ils ne peuvent tirer profit des connaissances produites pour améliorer leurs propres capacités de contrôle ou de gestion du développement sur le territoire.
- Les projets de recherche sont trop souvent définis hors des communautés et cette approche verticale pose des problèmes entre autres au niveau de l'appropriation des connaissances produites.
- Les connaissances des Cris sont mises au défi par les changements climatiques, qui leur enlève un pouvoir sur leur environnement. Leurs savoirs ne les protègent plus, ils doivent faire un nouvel apprentissage du territoire.

Les solutions :

- Il est suggéré de faire de la formation directement sur le terrain dans les communautés afin de permettre à ses membres d'acquérir les compétences qui leur permettront de générer de l'information pour eux-mêmes et d'agir en fonction des données dérivées de la recherche (ex. : techniques de suivi de la qualité de l'eau).
- Il importe de mettre l'emphase sur la co-production de recherche, car elle permettra un enrichissement mutuel des parties. Ceci requerra un certain niveau d'échange et de partage, et cette philosophie devrait être explicite dans tout matériel dérivé du réseau ou qui lui est destiné.
- Les chercheurs appelés à travailler sur le territoire en milieu cri devraient expliquer clairement et simplement aux membres des communautés les avantages qu'ils auraient à s'impliquer dans la recherche. Cette invitation devrait être faite dans des termes qui permettent leur compréhension et qui encourage la participation.
- Il faut se pencher davantage sur l'aspect de la responsabilisation, de l'« empowerment » qu'apportent la connaissance et le fait de la partager. La participation des Cris comme partenaires aux divers stades de la recherche confère une valeur ajoutée aux deux parties. Les Cris peuvent aussi rendre la pareille et aider les chercheurs en partageant leurs connaissances avec eux.
- Les problématiques de recherche doivent être issues des communautés.
- L'exemple de la recherche dans le domaine de la santé est utile : il faut faire approuver les projets et les questions d'éthique sont très sérieuses dans le milieu universitaire.
- S'inspirer de l'exemple du CEN qui travaille de près avec les communautés.
- Pour transmettre les compétences ou la connaissance, il faut créer des partenariats, comme le font les aînés avec leur communauté.

<p>DOSSIER 4 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION (BASE DE DONNÉES) OU D'UN PROGRAMME D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES.</p>

Ce dernier dossier comportait les plus importants défis et inconnues; les discussions ont pu s'inspirer des questions suivantes :

- a. Que s'est-il fait jusqu'ici dans le sens de la création d'un effort concerté pour l'acquisition, la mise en commun et la diffusion de connaissances sur le territoire?
 - Exemples d'efforts connexes : ARC, CCEBJ, FMCW, CRDI, Centre de recherche de Chisasibi, universités, etc.
 - Expériences issues d'autres contextes (organismes autochtones, autres provinces, pays, etc.)
 - Dans le cadre de la nouvelle entente de gouvernance
- b. Quelle pourrait être la forme institutionnelle d'un tel programme?
 - Quelle serait une échelle adéquate pour assurer la faisabilité et durabilité d'un tel projet?
 - Quels types de structure, de gestion et d'autorité sont envisageables?
 - Peut-on formaliser les besoins et les charges d'un tel programme en définissant ses termes et acteurs (rôles, responsabilités, protocoles et code d'éthique, siège social, financement, type de partenariat, « cahier des charges », etc.)?

- c. Quelles sont les démarches à considérer pour promouvoir la création d'une base de données recueillies dans les études d'impact?
 - Quels sont les types de données que l'on cherche à concentrer sous un même toit?

Les Enjeux/défis identifiés :

- Un premier défi consiste à trouver les moyens de convaincre les chercheurs et les consultants de partager les résultats de leurs recherches avec les communautés. En particulier si les études sont financées par eux et qu'ils sont sensibles à la diffusion de données qu'ils considèrent comme étant leur « propriété ».
- Un second défi est celui de trouver l'hôte adéquat pour le système de gestion envisagé. Qui fera l'entretien et les mises à jour du réseau ou du portail? La nouvelle structure de gouvernance des Cris pourrait-elle y jouer un rôle?
- Quelle structure devrait-on envisager pour la base de données/le réseau de connaissances/le portail/?
- Quels seront les partenaires impliqués dans son établissement et son entretien?
- D'où viendra le financement? Et comment assurer qu'il est maintenu sur le long terme?

Les solutions :

- Il faudra envisager des protocoles de recherche contenant des directives ou orientations pour la recherche sur le territoire de la Baie James, de façon à rassurer les communautés à l'effet que les projets seront menés dans le respect des Cris et que les chercheurs reviendront présenter leurs résultats. Il pourrait s'agir d'une sorte de système de permis de recherche.
- Prenant exemple sur le Nunavut, il serait important de mettre sur pied un formulaire de recherche à remplir systématiquement pour chaque recherche entreprise sur le territoire avant que celle-ci ne débute, ceci afin d'établir un portrait sommaire du projet envisagé.
- Le système de gestion de l'information (base de données) doit traiter des initiatives et projets de recherche passés, présents et futurs sur le territoire de la Baie James. Il doit commencer par compiler l'information existante.
- Le système de gestion de l'information doit avoir une politique de partage d'information pour éviter les abus, mais il doit être accessible au public, pour ce qui est des métadonnées. Les données sensibles et les données brutes pourraient être rendues accessibles sur demande avec le consentement des informateurs. Un formulaire de demande pourrait être développé et inclus dans le logiciel.
- L'entité responsable du système de gestion de l'information doit miser sur le long terme et doit disposer d'une source de financement stable; elle doit aussi assurer que le personnel attitré à la gestion des données dispose des connaissances techniques adéquates pour ce travail et sache établir des liens avec les communautés.

DISCUSSION POST-PLÉNIÈRE ET TOUR DE TABLE

Jean Picard a fait le point sur l'ensemble des discussions et a identifié les points de consensus suivants :

- Les participants s'entendent sur le besoin d'avoir davantage de coordination entre les chercheurs, de transparence et de reddition de comptes vis-à-vis des communautés.
- L'échange de connaissances et d'habiletés doit se faire dans le cadre d'une relation à long terme, bâtie sur la confiance.
- Les Cris ont rappelé leur relation particulière à l'environnement et au territoire. Ils veulent faire partie de la recherche, être partie prenante.
- Il faut développer des protocoles précisant les modalités de la recherche sur le territoire et de la communication avec les communautés. Ces protocoles devraient contenir des orientations pour le développement de recherche participative adaptée au contexte cri, notamment en ce qui a trait aux besoins et aux questions de recherche issus des communautés.
- Il faut davantage de recherche intégrée ('multiple-topic'), et qui soit faite à l'échelle régionale.

Les discussions qui ont suivi ont repris certains des éléments présentés par les sous-groupes, et ont traité de questions de fonds en lien avec les objectifs de la rencontre. Quelques-uns de ces propos sont rendus ici sous forme synthétique :

Point de vue des Cris

S'appuyant sur deux récits autobiographiques, M. Coon a illustré l'attachement des Cris à la beauté du territoire qu'ils ont connu et parcouru toute leur vie. Il a rappelé l'importance d'inclure les Cris dans le processus de développement des projets, ceci afin de protéger et garantir la poursuite des activités traditionnelles et l'intégrité du territoire pour les générations futures.

Pour éviter que chacun oeuvre de son côté, il serait important de mettre en place une structure commune d'accès à l'information. Des exemples de lacunes ont été mentionnés à cet égard, tels que le manque de connaissance des développeurs quant au système des territoire de chasse des Cris. Ces derniers doivent être mieux informés avant d'entreprendre les recherches sur le territoire.

M. Masty a parlé de l'importance de mieux connaître les différences dans la façon de faire des Cris en ce qui a trait à la chasse, au rôle du maître de trappage, aux distinctions entre communautés et aux particularités du langage et de l'approche descriptive dans les interactions avec les chercheurs. Il faut aussi porter attention aux précautions à prendre lors des consultations et apprendre à poser les bonnes questions. Il faut s'assurer que les membres des communautés comprennent le but de la recherche pour que leur participation soit effective et juste.

Financement

Parlant de l'importance de trouver du financement, un participant a rappelé que les moyens existant pour le financement de la recherche scientifique sont différents de ceux mis à la disposition des gouvernements locaux et régionaux, ou des organismes décideurs. Il faudra réfléchir aux moyens qui permettront d'assurer le financement d'un tel système de gestion, qui se situe entre les deux.

On rappelle aussi que le financement de la recherche n'est pas orienté vers la diffusion des résultats ni pour l'implantation de solutions. Il serait aussi opportun d'inclure dans les demandes de financement de projets de recherche, des fonds pour la communication avec les communautés.

Objectifs et outils de la recherche participative

Une discussion approfondie devra avoir lieu sur le type de recherche participative que l'on veut établir, et sur la capacité réelle de changement des structures qui sont impliquées dans le développement, en fonction des besoins mutuels de chacune des parties : développeurs, gouvernements, communautés.

Ont aussi été rappelés le besoin de développer des protocoles de recherche et des formulaires de consentement éclairés adaptés aux besoins de la recherche participative et qui contiennent des clauses exigeant des chercheurs la communication de leurs résultats aux communautés hôtes des projets, de même que la production de sommaires dans un langage accessible. L'expérience développée par Hydro-Québec en collaboration avec les Cris pour les mécanismes de suivi devrait être mise à profit. À cet égard, l'exemple des travaux effectués conjointement avec les détenteurs de savoirs cris pour le rétablissement des herbiers à zostère est à retenir.

Trouver un organisme-hôte

Plusieurs participants se sont interrogés sur la possibilité que le Cree Research and Development Institute soit éventuellement impliqué dans le développement du système de gestion ou de la base de données. Il faudra aussi faire l'inventaire des structures existantes qui font déjà une certaine gestion de données de recherche. L'expérience passée de la Forêt modèle de Waswanipi, dans son effort d'intégration des intérêts de la recherche et des communautés, pourra servir d'inspiration.

Des noms ont été suggérés pour le réseau tel que « Wi-Cree-Pedia »

Déterminer la portée du système

La quantité d'information existante sur la recherche dans le nord est importante et sera difficile à gérer. Il pourrait être intéressant de faire un tri dans le temps et prioriser les études plus récentes. L'expérience et le site web du Conseil cri de la santé et des services sociaux est intéressante à cet égard.

Il faudra aussi définir le type de données qui fera l'objet de partage dans le système de gestion envisagé. Plutôt que des données brutes, les métadonnées pourront être plus facilement mises à la disposition du public, tels que cartographier les projets en cours, les informations de base et coordonnées des responsables des projets, les titres de projet, leur durée, etc.

Dans les discussions sur le besoin de préciser l'objectif d'un système de gestion d'information, certains ont mentionné leur préférence pour l'idée d'un réseau de connaissance plutôt que celle d'une base de données. Pour développer un « programme coordonné », il importe de définir les catégories d'information en jeu. Par exemple, il faudra distinguer l'information publique de l'information purement scientifique.

L'exercice de compilation de l'information existante est importante mais représente une tâche imposante, il faudra prioriser et définir les critères d'inclusion en fonction d'une vision partagée. Il faudra éviter le simple inventaire cumulatif.

Il faudra aussi considérer l'établissement d'un agenda pour la co-production de connaissance, en fonction des priorités de recherche existantes dans chacun des organismes partenaires.

Une perspective intégrant le point de vue cri engage la priorisation de la santé dans le cadre du développement et des études environnementales, une dimension souvent négligée ou tenue à l'écart des aspects sociaux. Pour les Cris, la santé du territoire et celle de ses habitants sont indissociables.

SUIVI ET ENGAGEMENTS

L'atelier s'est conclu sur un tour de table où chacun des participants a partagé son appréciation de l'exercice.

M. Picard a mentionné le fait qu'il s'agit d'un premier exercice de réflexion et que le travail reste à faire pour atteindre les objectifs visés, mais l'atelier aura permis de constater qu'il existe beaucoup de convergence dans les points de vue des participants.

Les participants se sont entendus pour partager avec le groupe un ensemble de références qui pourront être utiles au développement des outils visés pour la mise sur pied du réseau de connaissance et de la base de données.

Quelques étapes pour la suite ont été identifiées :

- Tous les participants s'entendent sur le fait que la poursuite de l'exercice et la tenue d'autres rencontres seront utiles, et souhaitent y être conviés.
- Il faudra déterminer ou confirmer les priorités de recherche des communautés.
- Les représentants d'organisme de recherche se sont montrés intéressés à poursuivre la discussion et certains se sont engagés à préciser leur propres priorités de recherche.
- Le CEN entend accroître son engagement auprès des communautés de la Baie James et promouvoir le partage de connaissance et de sagesse.
- Le Géo-Portail de l'Association des trappeurs cris pourra servir de modèle comme point de départ.
- Les représentants d'Ouranos, du COFEX Sud, du Conseil Cris-Québec sur la foresterie, du Conseil cri sur l'exploration minière et de FaunENord se sont dit intéressés à poursuivre les discussions et participer au développement du projet.